Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212900740-20261109-D2026_11_010-DE

D 2026-11-010

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE DE GUIMILIAU

DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de GUIMILIAU s'est réuni à la mairie le neuf novembre deux mille vingt-six à vingt heures, sous la Présidence de Mme GUILLERM Elisabeth, Maire.

Date de la convocation : Le 5 novembre 2026

Membres en exercice : 15

Présents : 13

Votants :15

Présents : ABILY Hélène, CAM Fabien, COLLEC Guillaume, FLORY Noëline, GUILLERM Elisabeth, GUILLOU Marie-Pierre, LE VOURC'H Laëtitia, POULIQUEN Denis, TOUSSAINT Constance, THEPAUT Jean-Jacques, LE GALL Michel, LE SAOUT Jean-Yves, VASSARD Ludovic

Secrétaire de séance : Michel LE GALL

Absents excusés : JOLY Vincent, qui donne pouvoir GUILLERM Elisabeth ; GAUNEZ Romain qui donne pouvoir à Jean-Jacques THEPAUT

Désignation de la référente à la sécurité routière

La Maire présente la question.

L'objectif du réseau des Elus Référents de la Sécurité Routière du Finistère est de faire en sorte que soient organisés **des échanges d'information sur la sécurité routière** (les évolutions, les enjeux, et les causes de l'insécurité routière), **des échanges d'expériences relatives à des actions menées**, telles que des aménagements urbains, des actions de prévention pour les jeunes scolaires et collégiens, pour les seniors, pour les associations de la commune et **des stratégies d'actions coordonnées** et répondant aux enjeux de notre département.

L'ERSR est le **correspondant privilégié des services de l'État** et veille à la diffusion des informations relatives à la sécurité routière ainsi qu'à sa prise en charge dans la collectivité. Il diffuse la culture « sécurité routière » dans la commune, il anime une politique sécurité routière au niveau local et mobilise les acteurs locaux et il participe à la vie du réseau des élus référents « sécurité routière ».

Le réseau ERSR se fonde sur une assemblée générale idéalement annuelle, sur des journées thématiques des enjeux de la sécurité routière et des thèmes souhaités par les élus référents sécurité routière. Il permet d'échanges d'informations réguliers et d'accompagner la mise en place d'actions de prévention.

Actuellement, 190 référents élus sur les 277 communes du Département ont été désignés.

Le conseil municipal, à l'unanimité des voix, procède à la désignation de :

Mme **Constance TOUSSAINT**, conseillère municipale de Guimiliau, en qualité de référente Sécurité routière instituée par la Préfecture du Finistère.

Fait et délibéré à Guimiliau, le 9 novembre 2026

Le Maire,
Elisabeth GUILLERM

MAIRIE DE GUIMILIAU

Le secrétaire de séance,
Michel LE GALL